



## Maman qui voudrais faire valoir un abandon de paternité

Par **cecile**, le **30/03/2011** à **22:08**

Bonjour,  
je suis maman d'un garçon de 5 mois. Le papa l'a reconnu et depuis plus de nouvelles. Il n'a pas de logement ni de travail et donc impossible de demander une pension alimentaire. Je voudrais savoir si je peux faire valoir un abandon de paternité et quelles démarches entreprendre. merci

Par **amajuris**, le **30/03/2011** à **22:32**

bjr,  
s'il est vraiment le père et qu'il a reconnu son enfant, vous ne pouvez pas contester sa paternité.  
vous pouvez éventuellement demander pour que lui soit retiré l'autorité parentale mais s'il met en danger la santé ou la sécurité de l'enfant.  
l'abandon de famille est une infraction pénale qui n'existe pas dans votre cas. il faudrait que vous le fassiez condamner à payer une pension alimentaire et qu'il ne la paie pas (article 227-3 du code pénal).  
cdt

Par **mimi493**, le **30/03/2011** à **22:40**

Donc en premier lieu, vous devez faire une requête au JAF pour obtenir une pension alimentaire

Par **cecile**, le **03/04/2011** à **23:16**

merci je vai faire nécessaire.